



Le journal de Michel Dogna[®]

"Pour guérir notre futur"

LE SUICIDE EST-IL LÉGITIME ?

Je m'insurge contre l'éthique perverse qui a été imprimée dans la conscience collective par la religion concernant le suicide. Ce sujet déborde en outre sur la moralité de l'euthanasie qui est une forme de suicide par personne interposée, les malades n'ayant plus les moyens de l'assumer eux-mêmes. Le drame est que dans les grandes religions, un amalgame fanatique est entretenu entre de vrais principes de dimension divine et des traditions déviantes à base de pouvoir absolu sur les individus.

On parle peu des 18000 tentatives annuelles de suicide en France dont 11000 réussies. Ceux qui ont approché de près ce drame savent comment cet acte est culpabilisant pour l'entourage, voire même ressenti comme une punition. Ce qu'il convient ici d'éclaircir c'est de savoir :

1. Si la conscience subsiste après la mort physique ?
2. Si le suicide libère des tourments éventuels de la vie terrestre ?
3. Si le suicide fait réellement l'objet d'une malédiction céleste ?

En ce qui concerne la conscience post-mortem, il suffit de se tourner vers ceux qui ont eu la chance de vivre une NDE (Near Death Experience ou « état de mort dépassé »). Savez-vous qu'il y a dans le monde près de 60 millions de témoignages personnels enregistrés ? De très nombreux ouvrages relatent le récit commun de personnes de tous pays et de toutes cultures, considérées physiquement mortes pendant quelques minutes ou quelques heures. Toutes ont vu du dehors, leur corps inerte ; toutes pouvaient se rendre dans des lieux à la vitesse de la pensée ; toutes ont vécu le film éclair de leur vie, le tunnel avec des tintements et la « Lumière » au bout, où les attendaient de Grands Êtres éventuellement accompagnés de décédés qu'elles

avaient aimés. Toutes ont témoigné de la marque indélébile du flot d'Amour qu'elles ont reçu, et du choix qu'elles ont eu : **rester ou finir leur mission sur terre.**

J'ai rencontré personnellement une bonne trentaine de ces NDE qui à chaque fois étaient revenus avec des dons spontanés et une sérénité totale devant la vie et la mort. Tout le monde est d'accord pour dire que le seul tribunal céleste c'est nous-mêmes, et que le monde que nous créons autour de nous dans l'après-vie est la projection de notre univers mental : un paradis ou un enfer, et même un néant si telle est notre croyance. Là est le nœud central de l'aboutissement lié aux conditions de concept du suicidé, c'est-à-dire soi dans sa croyance de pouvoir éteindre définitivement sa conscience, soi dans sa croyance à pouvoir rejoindre un monde d'Amour dont il sent obscurément être issu.

Alors au nom de quelle règle macabre pourrait-on condamner un suicidé qui a échappé à la torture, ou qui broyé par la vie, a succombé au désespoir, ou encore qui a été déstructuré psychiquement par des drogues chimiques ? N'y a-t-il pas des maîtres initiés qui choisissent le moment de leur mort ? N'y a-t-il pas aussi des animaux qui devant des situations intenable se suicident (quand ils le peuvent) ?

Le suicide est tel le siège éjectable d'un avion de chasse en perdition. C'est mission non achevée, mais intégrité et dignité sauvegardée.

Contester cette légitimité du suicide justifié relève d'une intolérance qui cache sa cruauté derrière un obscurantisme stupide dépourvu de tout respect et de tout amour.

SOMMAIRE

2. LA THÉRAPIE DU DOCTEUR MAX GERSON
5. DYNAFORTIS : POUR RÉCHAUFFER LE CORPS
6. NOUVEAU : ARGANOMÉGA
7. APRÈS LES OGM, LES NANOTECHNOLOGIES ...
9. « LE THÉRAGEM : DERNIÈRE PERLE DE LA MÉDECINE QUANTIQUE
12. DIVERS
13. LA NASA CACHE LES DOCUMENTS SUR LA TERRE CREUSE
15. PUBLICOIN
16. AIGLE MOQUEUR : UNE HORLOGE MONDIALE QUI REMET LES PENDULES À L'HEURE